

AFFAIRE N° 16. - Ratification du bail passé avec Monsieur Roland de PALMAS, pour la location d'un terrain.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de ratifier le bail que j'ai dû passer avec Monsieur Roland de PALMAS, vu l'urgence, pour la location d'un terrain, situé place Verdun, sur lequel sont édifiées des constructions qui seront aménagées par nos soins en crèche-garderie.

Ce bail est valable pour un an, à compter du 1er Mars 1971, jusqu'au 28 Février 1972, et sera renouvelable par tacite reconduction pour le prix de 30 000 Frc CFA, payable mensuellement.

Les crédits sont inscrits au chapitre 932, article 630 du budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

L'Association familiale de la Petite Ile nous a demandé de faire une crèche, mais cela prend beaucoup de temps. A l'inverse de la S.I.D.R. Chaudron, à la Petite Ile, nous avons pu trouver une maison en location, et elle fait l'objet de cette présente délibération.

M. DE BALBINE. - Cette maison peut recevoir combien d'enfants ?

LE MAIRE. - Une cinquantaine d'enfants environ.

M. DE BALBINE. - A-t-on eu l'autorisation de la D.A.S.S. ?

LE MAIRE. - Les démarches sont en cours.

M. DE BALBINE. - J'ai entendu parler de l'affaire. D'après ce qu'il m'a été rapporté la maison ne peut recevoir que 30 enfants. Il ne faut pas oublier que, pour 10 enfants, il faut un W.C.

LE MAIRE. - L'Association Familiale de La Petite Ile sera bien aise de trouver cela à sa disposition. Nous engageons le processus.

M. DE BALBINE. - Mais aurons nous l'autorisation d'occuper les locaux ?

LE MAIRE. - Rien ne sera fait qui soit contre la santé des enfants.

Mme ROCHE. - Le bail est de combien ?

LE MAIRE. - Pour un an renouvelable.

M. DE BALBINE. - Cette maison est-elle clôturée ?

LE MAIRE. - Oui. Mesdames et Messieurs, je mets la question  
aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Lu*  
Saint-Denis, le 5 Mai 1911  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
M. J. Toulon  
Pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
\* M. P. Dubouché